



Yvelines
Le Département



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Versailles, le 23 mars 2021

Crise de la COVID-19 :
le Département des Yvelines apporte un soutien exceptionnel
de 15 M€ au Château de Versailles

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, la fermeture du Château de Versailles a eu pour conséquence une baisse drastique du nombre de visiteurs (2 millions en 2020 contre 8,2 millions en 2019) et, par conséquent, un manque à gagner estimé à 70 M€. Face à ce constat, le Département des Yvelines a souhaité soutenir l'Établissement public du Château de Versailles, en lui accordant, pendant les trois prochaines années, une subvention exceptionnelle de 5 M€ par an, soit 15 M€ au total. Grâce à ce soutien, plusieurs travaux essentiels d'entretien et d'aménagement de l'édifice pourront être réalisés et ainsi permettre aux visiteurs, après la réouverture, de profiter d'un site entretenu et sécurisé.

Cette mesure d'urgence permettra notamment de participer à la rénovation des organes de sécurité de l'Opéra royal, à la sécurisation des berges du Grand Canal, mais également la réfection des toitures et des façades de plusieurs bâtiments dont l'aile Nord, l'Aile du Midi ou encore le Grand Trianon. D'autres travaux d'aménagement concerneront l'accueil du public avec l'aménagement d'une structure d'accueil des groupes scolaires, de l'Aile des Ministres pour les services au public et de l'entrée des visiteurs.

Le Département des Yvelines, partenaire historique du Château de Versailles

Régulièrement, le Département des Yvelines démontre sa volonté de préserver le patrimoine de Versailles et de l'accompagner dans ses grands projets. Deux opérations majeures du château de Versailles ont ainsi été financées par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine :

➤ **La restauration et la rénovation patrimoniale de la Grande Ecurie du Château de Versailles**

Le Château de Versailles bénéficie d'une subvention de 5,6M€ (2,8 M€ pour chaque département), qui lui permet de restaurer et de rénover sa prestigieuse Grande Ecurie du Roi. Cette subvention participe notamment à la restauration du gros œuvre et à la réalisation d'aménagements intérieurs. La Grande Ecurie du Roi sera le site principal du Campus Versailles « Patrimoine et Artisanat d'excellence », qui sera consacré à la transmission, la culture, la création, le savoir et la valorisation des métiers.

➤ **La restauration des grilles et décors sculptés des premières et des deuxièmes cent marches**

L'Orangerie de Versailles, construite entre 1684 et 1686 par Jules Hardouin-Mansart, et le parterre attenant composé à la même époque par André Le Nôtre, définissent la perspective étagée au sud de la terrasse du Château. Elle est encadrée par deux escaliers monumentaux dits des « Cent Marches » qui se prolongent par une large esplanade bordée de grilles scandées de piliers surmontés de vases de fleurs sculptés et deux pylônes de pierre à colonnes jumelées qui portent quatre imposants groupes sculptés.

Afin de garantir leur conservation et de valoriser cette composition remarquable, le château de Versailles a entrepris un important programme de restauration de cet ensemble grâce au financement alloué par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines à hauteur de 3 M€ chacun, soit 6 M€ au total.

La délocalisation du chantier de restauration des quatre groupes sculptés de l'Orangerie dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie : une opération unique, mêlant culture et inclusion sociale

Quatre magnifiques groupes sculptés présents sur ce chantier des premières et des deuxièmes Cent marches – groupes imposants pesant chacun près de trente tonnes, nécessitaient un lieu adéquat pour être restaurés. Au-delà d'un simple soutien financier, le Département des Yvelines a donc proposé au Château de Versailles de délocaliser le chantier de restauration dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie. Le site d'accueil retenu est celui du Collège André Chénier, lequel fermera ses portes à l'été 2021 au profit d'un nouveau collège, dans lequel

seront réunis ses élèves et ceux du collège Paul Cézanne. Ce projet continuera donc de faire vivre les murs du Collège André Chénier et prolongera leur vocation de lieu de travail, mais aussi de lieu de transmission et de pédagogie.

En effet, un parcours scénographique, attenant à l'atelier de restauration, sera proposé et retracera l'histoire du Château de Versailles, de son Orangerie et de ses orangers, mais donnera également à voir les métiers d'art et des jardins, ainsi que l'histoire et le projet urbain actuellement mené dans le quartier du Val Fourré. L'exposition, d'une durée de deux ans, sera ouverte à tous, et notamment aux publics scolaires et aux bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance.

Unique en son genre, cette opération mêle culture et inclusion sociale, en donnant un accès le plus large possible à la culture et en rapprochant deux sites aux identités bien différentes : Versailles et Mantes-la-Jolie. C'est dans cet esprit qu'est également organisée depuis 2019 la venue chaque année de 5 000 collégiens des Yvelines et des Hauts-de-Seine au Château de Versailles, opération qui sera reconduite jusqu'en 2023.

Un soutien exceptionnel consacré également à la restauration du patrimoine végétal

Parmi les différents projets bénéficiaires de l'aide départementale, 2 M€ seront dédiés à plusieurs opérations de replantation d'arbres pour beaucoup victimes des tempêtes de 1990 et 1999.

Ces interventions d'envergure seront menées dans les jardins et le parc du Domaine, comme l'allée de Saint-Cyr, l'allée de Bailly et l'allée de l'Accroissement ainsi que les franges du bosquet de la Reine.

En plus de leur caractère patrimonial, ces projets de replantation participent, par la qualité optimale de sélection des tilleuls, chênes et nombreuses essences d'arbres et arbustes, à la séquestration de carbone mais également au développement d'un terrain favorable à la biodiversité.

[Je télécharge les visuels](#)

CONTACTS PRESSE

Conseil départemental des Yvelines

Amélie Bailleau, attachée de presse

abailleau@yvelines.fr

06 10 68 07 49

Établissement public du Château de Versailles

Hélène Dalifard, Elodie Mariani

presse@chateauversailles.fr

01 30 83 75 21